

SÉANCE SOLENNELLE

du

Mardi, 9 décembre 1890.

(3 heures de relevée.)

Présidence de M. DE WACQUANT, président.

Sommaire. — Prestation de serment de S. A. R. le Grand-Duc de Luxembourg.
— Adresse de félicitation. — Réponse de S. M. la Reine-Régente des Pays-Bas à l'adresse de condoléance de la Chambre.

La séance est ouverte à trois heures moins dix minutes.

M. Risch, secrétaire, fait l'appel nominal : est absent
M. Tschiderer.

M. de Wacquant, président. Messieurs, la Chambre est réunie pour recevoir le serment que l'art. 5 de la Constitution impose à S. A. R. le Grand-Duc.

Le Bureau vous propose de tirer au sort une Députation chargée de recevoir LL. AA. RR. Monseigneur le Grand-Duc et Madame la Grande-Duchesse, venant pour assister à la cérémonie, ainsi que S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc héréditaire.

... Cette Députation est composée, outre le vice-président de la Chambre, de MM. Orianne, Hess, Hemes, Tudor et de Scherff.

A trois heures précises, LL. AA. RR. Monseigneur le Grand-Duc et Madame la Grande-Duchesse, ainsi que S. A. R. le Grand-Duc héréditaire, accompagnés de MM. les membres et conseillers du Gouvernement, des membres du Conseil d'État, des personnes de la Cour formant la suite, et du Major commandant la force armée, font Leur entrée dans la salle des séances, précédés de la Députation qui a reçu Leurs Altesses Royales au bas du perron de l'Hôtel.

Son Altesse Royale (après avoir pris place au fauteuil du Trône) prononce l'allocution suivante :

« MESSIEURS,

» Les peuples ont, comme les hommes, leurs jours de deuil et de douleur. C'est une perte bien considérable que le » Grand-Duché vient d'éprouver. Vous-mêmes, Messieurs, dans » un sentiment qui vous honore, vous l'avez hautement proclamé.

» Le règne de Guillaume III a été long, paisible et » heureux. Sous Lui, le Grand-Duché a été libre et exceptionnellement prospère. Et son autonomie et son indépendance » n'ont fait que se consolider.

» Ces faits assurent au regretté Souverain la seule récompense qui vaille, la reconnaissance d'un peuple libre et » heureux. (*Bien !*)

» Pour Moi et pour Mon Fils, ils resteront toujours un » grand enseignement. (*Bravo !*)

» Le caveau de la vieille église de Delft vient de se fermer sur Celui qui devait clore la longue lignée des Princes » illustres qu'a produits durant six siècles la branche cadette » de Notre Maison. Plusieurs d'entre eux ont droit à une page » glorieuse dans l'histoire du Grand-Duché. (*Très bien !*)

» Les Rois meurent..... les Dynasties s'éteignent..... les » peuples restent.... (*Mouvement.*) A ceux qui restent incombe » le culte de la mémoire des Souverains qui ont bien mérité » de leur patrie. Le peuple luxembourgeois et ses Princes ne » failliront point à ce pieux devoir. (*Bravo ! Bravo !*)

» La Constitution de votre pays, les lois de la Maison de » Nassau et les traités européens M'ont appelé au Trône du » Grand-Duché. Je sens tout le poids des devoirs que M'impose » la Couronne. Pour les remplir dans les bons et dans les » mauvais jours, J'ai besoin et de votre confiance et de votre » affection. (*Très bien !*) Je sais qu'il est plus facile de gagner » les cœurs que de se les conserver ; mais Je M'efforcerai à » mériter aussi à l'avenir votre concours et votre appui. » (*Bravo !*)

» C'est un moment bien grave pour nous tous que de voir
 » s'accomplir l'union entre ce beau pays de Luxembourg et
 » l'antique Maison à laquelle Je préside. Je prie Dieu de bénir
 » cette union. Je le prie de la rendre durable et féconde.
 » Et Je remercie le Ciel de ce qu'à l'âge avancé où Je me
 » trouve, il M'aït encore accordé de mettre Mes dernières
 » forces au service de notre chère patrie.

»« Je jure d'observer la Constitution et les lois du Grand-
 »» Duché de Luxembourg, de maintenir l'indépendance natio-
 »» nale et l'intégrité du territoire, ainsi que la liberté publique
 »» et individuelle, comme aussi les droits de tous et de chacun
 »» de Mes sujets.

»« Je jure d'employer à la conservation et à l'accroisse-
 »» ment de la prospérité générale et particulière, ainsi que le
 »» doit un bon Souverain, tous les moyens que les lois mettent
 »» à Ma disposition.

»« Ainsi Dieu Me soit en aide ! »

» *Vive le Grand-Duché !* »

De toutes parts : Vive le Grand-Duc ! Vive la Grande-Duchesse ! Vive le Prince Guillaume !

S. A. R. Monseigneur le Grand-Duc quitte la salle avec S. A. R. Madame la Grande-Duchesse et S. A. R. le Grand-Duc héréditaire et les personnes qui Les avaient accompagnés — reconduits par la Députation....

M. le Président. Messieurs, à l'adresse de condoléance votée par la Chambre dans sa séance du 27 novembre, S. M. la Reine Douairière, Régente des Pays-Bas, nous a fait parvenir la réponse suivante :

« Château Royal du Loo, 30 novembre 1890.

» *A la Chambre des députés du Grand-Duché*

» *de Luxembourg.*

» Sa Majesté la Reine-Régente des Pays-Bas m'a confié l'hon-
 » neur de vous exprimer Ses sincères remerciements pour les
 » condoléances que vous Lui offrez à l'occasion de la perte
 » cruelle qu'Elle vient de faire par la mort de Son Auguste
 » Époux le Roi Grand-Duc.